

# Lettre aux élus

ACTUALITÉS & ACTIONS SUR LE TERRITOIRE  
DE LA MSA AUVERGNE

DOSSIER

La formation des élus

EN IMAGES

Visite Ministérielle :  
rencontres et échanges

ZOOM SUR

Le recours aux  
droits sociaux



*A l'heure où ces lignes sont écrites, les informations portant sur une « sortie » de la crise sanitaire, se veulent, enfin rassurantes et optimistes. Sans doute la campagne de vaccination qui bat son plein et à laquelle la MSA apporte son concours permet-elle ces annonces.*

*N'oublions pas cependant cette petite voix qui nous rappelle qu'une reprise de l'épidémie reste une hypothèse crédible. Plus que jamais, les gestes barrières doivent être respectés et nous ne saurions trop vous inviter à vous faire vacciner pour vous protéger et protéger les autres, et nous permettre d'atteindre l'immunité collective, seul gage d'un retour durable à une vie normale.*

*Si la réouverture des terrasses et des lieux de culture symbolise le retour à la vraie vie, il serait réducteur de s'en tenir là.*

*A la MSA, s'agissant de la Vie Mutualiste, cette liberté retrouvée va nous permettre de réunir à la rentrée, nos Echelons Locaux pour envisager avec eux les actions à mettre en place dans le courant de cette mandature.*

*Ce numéro de la Lettre aux élus est accompagné de deux supports réalisés par la MSA Auvergne, le Livret du Délégué et l'Annuaire, qui vous seront certainement utiles dans l'exercice de vos missions.*

*La crise sanitaire a accentué les difficultés de celles et ceux qui sont seuls, éloignés ou qui connaissent des difficultés. Plus que jamais votre présence sur les territoires est nécessaire pour porter et incarner la protection sociale du dernier kilomètre.*

*En ce moment même, la MSA est en train de négocier avec les pouvoirs publics sa nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion. Elle fixera sa feuille de route et ses moyens pour les 5 années à venir.*

*Forte de son réseau de 13 760 délégués, elle compte bien peser de tout son poids pour conserver les moyens nécessaires d'une action efficace sur les territoires et rester acteur local reconnu et efficace.*

*Nous vous souhaitons un bel été.*

**Philippe PANEL**

**Président MSA Auvergne**

**Claude ROCHE**

**1<sup>er</sup> Vice-Président MSA Auvergne**

## Ces derniers mois...

**5 février 2021**

### COMMISSION VIE MUTUALISTE

*Siège social MSA Auvergne  
Clermont-Ferrand*

**mars et juin 2021**

### COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

**7 juin 2021**

### BILAN INTERMÉDIAIRE CHARTRE DES AÎNÉS

*Mauriac*

## à venir...

**du 5 au 8 octobre 2021**

### SOMMET DE L'ÉLEVAGE

*Grande Halle  
Cournon d'Auvergne*

**16 novembre 2021**

### COMMISSION VIE MUTUALISTE

*Siège social MSA Auvergne  
Clermont-Ferrand*

**26 novembre 2021**

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MSA AUVERGNE

*Grande Halle  
Cournon d'Auvergne*

### Le mot de Maryse TRILLON, Présidente de la Commission Vie Mutualiste

En février 2021, la Commission de la Vie Mutualiste s'est réunie pour orchestrer ce qui va se passer dans les échelons locaux et les comités départementaux. Nous souhaitons proposer un cadre de fonctionnement et assurer l'accompagnement des échelons locaux, en mettant l'accent en ce début de mandat sur la communication auprès des administrateurs et des délégués cantonaux.



Un binôme président d'échelon local/administrateur référent s'est mis en place ; l'administrateur référent aura un rôle de facilitant pour aider le président de l'échelon local dans l'animation de son territoire. Un annuaire vient d'être créé vous permettant de connaître votre binôme référent mais aussi de les contacter en cas de besoins ou questions. La MSA vous

soutiendra tout au long de votre mandat

Je vous invite également à prendre connaissance du Livret de l'Élu. Ce guide vous informe sur votre rôle et vos missions d'élu local MSA. Par votre engagement mutualiste, vous assurez le relais entre la MSA et ses adhérents et portez les intérêts de la MSA auprès des instances locales, vous contribuez à la dynamique de votre territoire.



Une newsletter élus est en préparation et viendra compléter les supports qui sont déjà à votre disposition (Lettre aux élus, BIMSA, site Internet [auvergne.msa.fr](http://auvergne.msa.fr) ...).

Vous disposez depuis ce mandat des « Ateliers de l'Élu » qui vous permettent d'avoir un premier niveau d'information, d'accéder à des modules divers, ludiques concernant la protection sociale et la connaissance de la MSA. C'est une nouvelle façon de vous former que vous utilisez à votre rythme et qui, dans la période que nous vivons, est une solution accessible à tous, impliquant il est vrai, une démarche individuelle qui appartient à chacun d'entre nous.

### Dans le rôle d'un élu MSA : représenter la MSA, accompagner les projets

Suite à la réalisation d'un diagnostic sur le territoire de Cayres – Pradelles (43), le service Social de la MSA Auvergne a souhaité mettre en place la toute première « Charte des Familles » en Auvergne. Un projet ambitieux qui nécessite l'écoute des différents acteurs locaux avec à la clé, un engagement aux côtés de la MSA. Christian GOUY et Isabelle HUGON, administrateurs MSA Auvergne, ont participé fin mars, à une rencontre avec les différents interlocuteurs politiques du territoire. L'occasion de présenter la politique d'Action Sociale aux élus locaux et accompagner la MSA Auvergne dans la valorisation de son projet. Mission accomplie, leur soutien a permis l'engagement de la Communauté de Communes de Cayres-Pradelles dans cette charte qui sera officialisée lors d'une signature. Une première étape importante qui annonce de belles perspectives pour ce projet.

### Soutien aux exploitants : le mal-être causé par les dégâts des rats taupiers

C'est à Saint-Front (43) que s'est tenue, le 25 mai, une réunion d'information à l'initiative des élus MSA Auvergne : Maxime CROZE, Président de l'échelon local, Christian GOUY, Président du Comité Départemental et Claude ROCHE, 1<sup>er</sup> Vice-Président MSA Auvergne. Touché depuis 3 ans par l'invasion des campagnols terrestres, c'est sur ce secteur du Mézenc que la parole a été donnée à la vingtaine de participants présents.

Accompagnés par les services de la MSA Auvergne, les élus MSA ont précisé l'objectif de cette rencontre : aborder le volet social en échangeant ensemble sur l'épuisement moral et psychologique généré par les rats taupiers. Suite aux témoignages des principaux concernés, les différents services qui peuvent être activés dans le cadre d'un accompagnement ont été exposés par l'Action Sociale.

En complément, ils ont été informés sur les prestations, les invitant à effectuer des demandes. La possibilité de déployer des groupes de réflexion ou d'accompagnement (aux outils numériques par exemple) a finalement été abordée. Ceux-ci se mettront en place dès l'automne 2021.

A suivre...

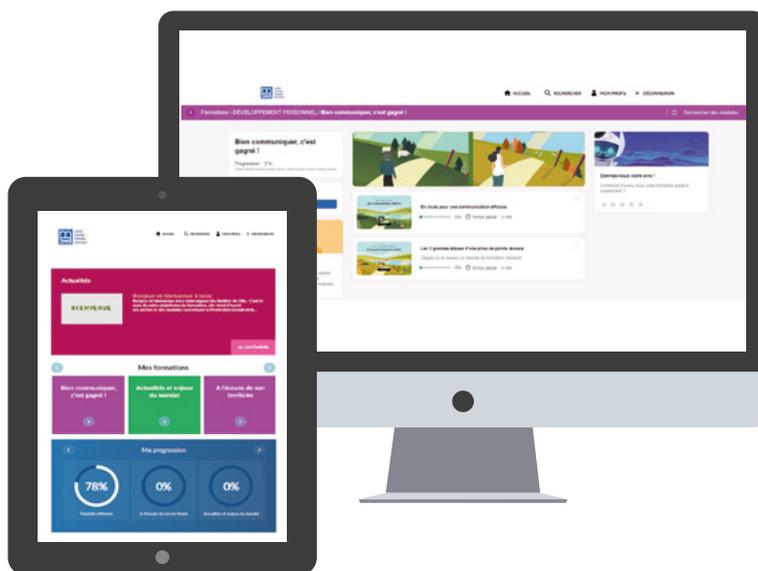


# La formation, un véritable atout pour la mobilisation sur le territoire

Pour accompagner ses délégués, la MSA enrichit son offre de formation. Protection sociale, actualités, quiz, vidéos, développement personnel... La plateforme « Les Ateliers de l'Élu » est l'espace de formation à distance dédié à tous les élus du réseau. Un outil innovant et accessible à tous pour se former et s'informer pour mener à bien les missions d'élus MSA sur le territoire.

Maillon essentiel sur les territoires, les élus MSA (administrateurs ou délégués) disposent de nombreux outils pour les accompagner dans leurs missions. La formation en fait évidemment partie : avec un début de mandat pas comme les autres, il est important de s'adapter en proposant, via le e-learning, un parcours de formation complet et accessible à tous.

Lancés en septembre dernier, deux axes d'information sont présentés sur « Les Ateliers de l'Élu » : la protection sociale et le développement personnel. Sous la forme de vidéos ou encore de quizz, les formations sont simples et rapides.



## Régulièrement, la plateforme s'enrichit ! Quelques nouveautés :

« Bien communiquer, c'est gagné ! », comprenant deux modules de développement personnel qui permettent de s'exercer à la prise de parole et à la communication interpersonnelle, et « À l'écoute de son territoire », un jeu d'immersion, ou encore « Serious game », qui plonge le participant dans trois scènes couramment rencontrées par un élu MSA. A vous de jouer !

# 10 bonnes raisons ...

Et si vous n'êtes pas encore convaincus, voilà 10 bonnes raisons de s'inscrire sur la plateforme et suivre les formations. Propos recueillis auprès d'Alexiane LEBRE, Déléguée Cantonale en Haute-Loire depuis février 2020 et André COUDOUEL, Délégué Cantonal dans le Cantal depuis 1984 et Administrateur.

1.

Les modules sont d'excellente qualité, faciles d'utilisation et surtout, pas trop longs.

2.

On réalise la formation quand on a le temps, de chez soi et sans se déplacer. On peut arrêter puis reprendre à tout moment.

3.

Sur tablette ou sur l'ordinateur, la plateforme est facile d'accès.

4.

C'est un gain de temps pour nous élus, et un gain économique pour l'Institution.

5.

Pour les plus anciens, c'est une piqûre de rappel certes, mais il y a des nouveautés ! Il y a des évolutions dans l'Institution et il est bon de les suivre pour ne pas être déphasé.

6.

Pour les nouveaux, on connaît la MSA mais on n'imagine pas tout ce qui se cache derrière le guichet unique.

7.

Quand on est à la rencontre d'un adhérent, cela favorise les connaissances et donc le discours tenu.

8.

Quand on s'investit dans un projet, il est bon de savoir de quoi on parle. C'est notre rôle d'élus de comprendre et de savoir !

9.

Pour avoir des informations, il suffit de se connecter.

10.

La MSA met à disposition la plateforme, mais c'est à nous élus, de prendre l'initiative de s'en servir !

Rendez-vous sur

[ateliers-elu.msa.fr](https://ateliers-elu.msa.fr)



Si vous rencontrez des difficultés d'accès à cette plateforme, vous pouvez contacter **vos référents e-learning** de la MSA Auvergne au **04 73 43 76 37** ou au **04 73 43 75 88**

## Membres des comités départementaux : rendez-vous bientôt pour 2 nouvelles formations !

Dès la rentrée, deux sessions de formations sont organisées pour les administrateurs et les membres des comités départementaux, l'occasion d'aborder de nouvelles thématiques. Ces formations, proposées par l'Institution MSA, s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'accompagnement des élus au cœur d'une stratégie d'influence engagée.

### « Créer et animer son réseau relationnel local »

*Comment s'organiser ? Vers qui aller ? Comment se positionner ? Comment instaurer un lien privilégié et durable ? Le réseau d'un élu c'est avant tout sa force, il faut néanmoins savoir le construire et l'entretenir.*

### « Grand âge et dépendance : contexte et enjeux institutionnels »

*Cette nouvelle thématique s'inscrit pleinement dans les grandes orientations à venir de la Sécurité Sociale. Appréhender les enjeux à venir, identifier les cibles dans la sphère politique locale, connaître la place de la MSA.*

## Enquête de l'Action Sanitaire et Sociale auprès des délégués

Un taux de participation de :

# 22 %

soit un total de **165 réponses** permettant de contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Sanitaire et Sociale en Auvergne. Celui-ci s'inscrit dans les 3 grandes orientations nationales : **familles, actifs fragilisés et personnes âgées.**

## Territoire du Sancy : une CPTS pour une meilleure prise en charge de la population !

Le 10 juin s'est tenue à Saint-Sauves d'Auvergne (63) une rencontre avec 9 délégués MSA Auvergne, sollicités dans le cadre du projet de CPTS sur le territoire du Sancy. Après une présentation du projet, porté par les professionnels de santé locaux et pour lequel la MSA apporte son concours, les participants ont tous partagé leur point de vue sur les questions d'accès aux soins et les problématiques de santé en tant qu'habitants dans ce secteur. Des propos recueillis pour compléter le diagnostic du territoire qui servira aux professionnels de santé dans l'élaboration de leur projet.

**Une CPTS, qu'est-ce que c'est ?** Communauté Professionnelle Territoriale de Santé sur un territoire donné visant à garantir un meilleur accès aux soins de la population tout en améliorant leurs conditions d'exercice sur ce même territoire.

## Mémo Santé Enfant (MSE) : le premier service en ligne dédié au suivi santé des enfants !



Pour suivre sereinement la santé des enfants, la MSA a développé le Mémo Santé Enfant. Il regroupe toutes les informations importantes sur la santé des enfants : suivi des vaccins, des visites médicales ou encore des courbes de croissance. Il alerte par mail ou SMS, les rendez-vous à ne pas oublier.

Ce service gratuit, disponible 24h/24 et 7J/7 sur ordinateur, smartphone et tablette, est dédié aux adhérents MSA, parents d'enfant(s) de moins de 16 ans. Les informations sur le MSE sont confidentielles, sécurisées et accessibles uniquement par les parents (les professionnels de santé ou la MSA ne peuvent pas le consulter).

### Comment s'inscrire ?

1. Se rendre sur [auvergne.msa.fr](http://auvergne.msa.fr)
2. Se connecter sur « Mon espace privé » puis rendez-vous rubrique *Mes services > Santé, invalidité > Suivi et prévention > Mémo Santé Enfant*

## Appel à Projets Jeunes édition 2020 !

La MSA accorde une attention particulière aux jeunes. Avec son dispositif d'appel à projets orchestré par le service social, elle accompagne et aide des groupes de jeunes de 10-22 ans à mettre en place leurs propres actions. Entre prise de responsabilité et concrétisation, ces projets représentent un

**levier fort pour les territoires ruraux.**

Les élus MSA Auvergne étaient présents pour la remise des prix puisque la MSA attribue des bourses aux projets gagnants allant de 1 500 à 3 000 €. Pour l'édition 2021, ce sont les jeunes du Lycée de Saint-Vincent à Saint-Flour (15) qui ont été récompensés pour leur contribution à l'organisation du festival culturel et musical « Spring Festiv », marquée par le concept « éco festival », et portant également sur l'inclusion des personnes handicapées à travers un partenariat. Ce projet a été sélectionné pour concourir au niveau national.





23 avril 2021

## Visite ministérielle, rencontres et échanges

**Jean CASTEX, Premier Ministre, Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Laurent PIETRASZEWSKI, Secrétaire d'état en charge des retraites étaient en déplacement dans le Puy-de-Dôme vendredi 23 avril.**

Cette visite s'est traduite par l'organisation, dans une exploitation, d'une table ronde qui portait sur le sujet des retraites agricoles, et la visite de la MARPA de Pérignat-sur-Allier, une Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie ; Le concept de la MARPA a été créé par la MSA dans les années 80.

Invitée à participer à ces 2 temps forts, la MSA Auvergne était représentée par le Président de la MSA Auvergne, Philippe PANEL et Pascale CHASSARD, administratrice.

A l'issue de la table ronde, le Premier Ministre a annoncé la mise en application de la « Loi Chassaing » sur la revalorisation des retraites agricoles au 1er novembre 2021, l'occasion pour le Président PANEL de réaffirmer que l'Institution MSA sera au rendez-vous de la réforme.

# zoom sur LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX

AI-JE  
DROIT  
À UN DROIT ?

Actions menées en 2020 par la MSA Auvergne,  
en faveur du recours aux droits sociaux :

1 118

C'est le nombre de rendez-vous ou appels réalisés pour s'assurer que les adhérents bénéficient bien de toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre.

## FAMILLE LOGEMENT

APL  
622

C'est le nombre d'appels réalisés auprès de bénéficiaires de l'APL pour les inciter à utiliser le nouveau service en ligne proposé dans le cadre de la réforme de l'Allocation Logement.

RSA  
85

C'est le nombre d'appels réalisés auprès de bénéficiaires du RSA pour les inciter à retourner leur déclaration de ressources, permettant la mise à jour de leurs droits.



## SANTÉ



MÉDECIN  
TRAITANT

2 237

C'est le nombre d'appels réalisés pour inciter les adhérents à déclarer leur médecin traitant pour leur faire bénéficier de remboursements complets.

CSS

2 055

C'est le nombre d'appels réalisés aux bénéficiaires potentiels pour mieux faire connaître la prestation et leur faire bénéficier d'une couverture complémentaire.

17%

ont déposé  
une demande  
de Complémentaire  
Santé Solidaire (CSS).

## ACTIFS

1 418

C'est le nombre de rendez-vous « nouveaux installés » pour les jeunes agriculteurs accompagnés dans leurs démarches d'affiliation à la MSA.

62

C'est le nombre de familles contactées afin de proposer un accompagnement dans les différentes démarches suite au décès d'un exploitant agricole en activité.

349

C'est le nombre d'entretiens réalisés à l'occasion des visites d'embauche afin de présenter au nouveau salarié, la MSA et son guichet unique.

## RETRAITE

1 732

EIR

C'est le nombre d'appels réalisés dans le cadre des Entretiens Information Retraite auprès des plus de 55 ans, futurs retraités, les incitant à réaliser la mise à jour de leur carrière et ainsi permettre la liquidation à échéance.

517

C'est le nombre d'appels réalisés pour accompagner les adhérents à compléter et déposer leur demande de retraite via le service en ligne dédié.

345

C'est le nombre de rendez-vous réalisés pour accompagner les adhérents à compléter et déposer leur demande de retraite via le service en ligne dédié.